



Compte-rendu du Conseil citoyen de l'Egassairal Mercredi 03 avril 2019

Présent (e)s : Mmes Aubanel, Calas, Calvière, Ferrandez, Khadri (chargée de mission CC). MM. Guiter, Rouanet, Tournier

Excusé (e)s : Mmes Camerlo et Olive, M. Bazan, Flouron et Pairo.

Intervenant extérieur : M. Agulhon Thierry responsable adjoint Service Environnement Grand Narbonne

Point 1 : secrétariat de séance

M. Tournier assure la prise de notes.

Point 2 : approbation du CR précédent

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point 3 : nouvelle politique du tri

M. Agulhon, responsable environnement au GN, est venu présenter les nouvelles consignes de tri. Il rappelle que le GN a la compétence "ordures ménagères", sensibilise les foyers au tri, notamment dans les immeubles, grâce à des "ambassadeurs".

Suez a obtenu la délégation de service public pour « remettre en état » le site de Lambert. Le COVALDEM 11 a pris contact avec Suez pour proposer de mutualiser les collectes : les emballages collectés sont triés à Carcassonne où les camions convergent et repartent avec les encombrants issus des déchetteries du Carcassonnais pour le site de Narbonne pour les transformer en combustible solide de récupération (C.S.R.) qui pourra être utilisé par Lafarge.

Les plastiques sont recyclés hors de l'Aude.

Il existe aussi une plateforme bois. Le GN travaille aussi avec l'INRA et des industriels pour améliorer le traitement des bio déchets issus de cantines, de restaurants, de magasins (Grand Frais...) pour aboutir à une méthanisation par voie sèche sur le site de Lambert afin d'en traiter 600t par an, puis monter en puissance en traitant à moyen terme les bio déchets des particuliers.

Le but est de réduire la part des déchets enterrés car le coût de la tonne augmente pour la collectivité (24€ aujourd'hui mais en hausse) d'où l'élargissement aussi du tri à de nouveaux emballages.

Le GN a largement informé la population sur ce nouveau geste de tri.

M. Rouanet s'interroge sur le financement du nouveau système de méthanisation. M. Agulhon répond qu'il est assuré par un emprunt tandis que le fonctionnement sera

financé par la redevance des professionnels.

Le problème des encombrants est évoqué. M. Agulhon rappelle que cela relève de la compétence de la mairie.

Des ambassadeurs du tri seront présents à la fête de quartier.

M. Tournier conseille de communiquer sur le fait que le montant de la taxe sur les ordures ménagères pourrait être stable voire baisser si le tri était amélioré.

Les membres reçoivent des flyers sur les nouveaux gestes de tri à distribuer.

Point 4 : élection de nouveaux coordonnateurs

M. Tournier et Mme Calvière sont reconduits dans leurs fonctions respectives de coordonnateur et vice-coordonnatrice.

Point 5 : Point sur l'organisation de la fête de quartier

M. Tournier a partagé comme prévu le fichier des associations pour s'inscrire afin de les contacter. Le fichier a été modifié par plusieurs membres qui ont prospecté des associations.

M. Tournier en a apporté une copie à jour pour faire le point sur les retours et le mettre à jour, ainsi que Mme Calvière, durant la réunion en fonction des réponses reçues. Les membres prennent des flyers d'inscription mais aussi ceux d'information qui seront diffusés plus tard fournis par la mairie.

Mme Calvière évoque l'exposition photo. Mme Khadri a récupéré des photos. Toutes deux en ont sélectionnées. Mme Calas en amènera aussi pour compléter.

Point 6 : doléances et retours

- Une parente d'élève d'un futur 6e a déploré l'état dégradé du trottoir devant l'entrée du collège Cité, côté jardin de la Révolution, qui pose même des problèmes de sécurité (risque de chute).



Ville de Narbonne

A l'étude

- M. Guiter fait remonter la demande d'un patient qui souhaite la matérialisation d'un passage piéton en face du 6 av. J. F. Kennedy.



Ville de Narbonne

Difficile à réaliser aux abords du 6 av Kennedy > en effet sur l'un des côté de la chaussée se trouve un espace dédié aux voitures et plus bas un abri bus, au milieu un îlot central. L'objectif est d'amener le piéton sur un espace sécurisé. Cette réalisation nécessite de vrais aménagements car cela ne débouche pas sur une rue.

- l'avaloir de la rue V. Hugo a été nettoyé comme cela avait été demandé mais ce n'était pas le bon...



Ville de Narbonne

Les 17, quai Victor Hugo a été débouché comme demandé.
Mme Khadri demande à Calvière de lui transmettre une photo pour plus de précision (en cours de traitement)

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 15 mai 2019 à 18h15.**

La séance est levée à 19h45.